

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 26449**

### Intitulé

MASTER : MASTER Arts, lettres, langues Mention : Humanités et industries créatives

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Paris Ouest Nanterre la Défense (Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche)	Président de l'Université Paris Ouest Nanterre la Défense, Recteur de l'Académie de Versailles, Chancelier des Universités

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1967)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

320 Spécialités plurivalentes de la communication et de l'information, 321 Journalisme et communication, 322 Techniques de l'imprimerie et de l'édition

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Master Humanités et Industries Créatives est une formation d'excellence destinée à valoriser le profil LSHS (Lettres, Sciences Humaines et Sociales) dans les métiers de la communication, de la culture et de la création. Ce cursus permet d'articuler les humanités aux métiers des industries créatives, de la culture, de la communication et du journalisme.

Le master cherche à former des étudiants alliant :

- une solide formation culturelle générale qui leur assure une polyvalence dans les différents types d'entreprises culturelles
- une capacité d'expertise et des compétences spécifiques acquises grâce à des parcours innovants
- des expériences professionnelles qui leur permettent d'exprimer leur dynamisme et les rendent aptes à aborder avec souplesse et réactivité les mutations en cours et à venir des différents secteurs culturels.

Les activités professionnelles visées sont les suivantes :

- définition, conception et mise en œuvre de projets socio-culturels
- définition, conception et mise en œuvre d'une politique d'information et de communication
- vérification et traitement de l'information et l'actualité sur un sujet donné
- supervision et coordination de la réalisation et l'édition de publications
- coordination et animation d'une équipe.
- Mettre à profit une solide culture générale (littéraire, historique, philosophique, artistique...)
- Rechercher, repérer et traiter les informations de manière efficiente et efficace
- Posséder des capacités d'analyse, de synthèse et de communication
- Être ouvert sur la nouveauté et mettre en œuvre sa créativité
- Exprimer des idées de manière structurée
- Rendre des informations accessibles au plus grand nombre et les présenter de manière attrayante
- Maîtriser parfaitement les différentes techniques d'expression tant à l'écrit qu'à l'oral
- Utiliser les fondamentaux de l'informatique, de la bureautique et d'internet
- S'intégrer et coopérer dans un ou plusieurs groupes de travail, projets ou réseaux et y apporter une contribution efficace

Le Master mention Humanités et industries créatives comporte quatre parcours-types :

- Communication et Promotion des Organisations
- Conception et Rédaction Editoriales (CORED)
- Journalisme culturel
- Médiation Culturelle et Interculturelles (MCEI).

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le titulaire peut exercer dans les secteurs des industries culturelles, qu'il s'agisse de la communication, de l'édition, de la médiation ou du journalisme.

- Responsable de communication en entreprise
- Concepteur/trice de projets éditoriaux
- Médiateur culturel ou interculturel
- Journaliste

### Codes des fiches ROME les plus proches :

**E1103** : Communication

**E1105** : Coordination d'édition

**E1106** : Journalisme et information média

**K1206** : Intervention socioculturelle

### Modalités d'accès à cette certification

**Descriptif des composantes de la certification :**

Le diplôme est organisé en 4 semestres valant chacun 30 crédits.

Les enseignements sont regroupés sur 3 jours, au premier semestre.

**En Master 1, semestre 1**, la formation propose un tronc commun de formation (UE1 Humanités et arts ; UE2 Environnement professionnel, Communication et outils numériques ; UE3 Langue vivante) et un début de spécialisation (UES) préparant la spécialisation de Master 2.

**Au second semestre**, le candidat choisit entre un stage et un échange dans une université étrangère (UE1), et réalise, avec ses camarades, un projet collectif à distance (UE2).

**En Master 2, semestre 1**, la formation propose un tronc commun de formation (UE1 Humanités et arts, UE3 Langues vivantes) et une spécialisation (UE2).

**Au second semestre**, le candidat effectue un stage en France ou à l'étranger et est évalué sur un rapport de stage (UE1).

L'évaluation des étudiants est faite au niveau des EC. Les candidats sont soumis au régime du contrôle continu (assiduité obligatoire).

Les 2 semestres de première année doivent être validés pour l'obtention du Master 1.

Les 2 semestres de deuxième année doivent être validés pour l'obtention du Master 2.

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Agathe Novak-Lechevalier, MCF Paris Ouest Marcos Giadas, MCF Paris Ouest Florence Paravy, MCF Paris Ouest Carole Boidin, MCF Paris Ouest Jean-Claude Laborie, MCF Paris Ouest Sylvie Robic, MCF Paris Ouest
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Agathe Novak-Lechevalier, MCF Paris Ouest Marcos Giadas, MCF Paris Ouest Florence Paravy, MCF Paris Ouest Carole Boidin, MCF Paris Ouest Jean-Claude Laborie, MCF Paris Ouest Sylvie Robic, MCF Paris Ouest
En contrat de professionnalisation	X	Agathe Novak-Lechevalier, MCF Paris Ouest Marcos Giadas, MCF Paris Ouest Florence Paravy, MCF Paris Ouest Carole Boidin, MCF Paris Ouest Jean-Claude Laborie, MCF Paris Ouest Sylvie Robic, MCF Paris Ouest
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2015	X	Le président du jury (directeur de la formation continue) Le responsable pédagogique de la formation Un professionnel des métiers visés Un représentant de la formation continue Un représentant du monde professionnel en général

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

**Base légale****Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur

**Références autres :**

Arrêté du 30 avril 2015 accordant l'université Paris Ouest Nanterre La Défense en vue de la délivrance de diplômes nationaux

**Pour plus d'informations****Statistiques :**

Site de l'Observatoire de la vie étudiante : <http://ove.u-paris10.fr>

**Autres sources d'information :**

<http://hcreatives.u-paris10.fr>

Site Internet de l'autorité délivrant la certification

**Lieu(x) de certification :**

Université Paris Ouest Nanterre La Défense  
200, avenue de la République  
92001 NANTERRE Cedex

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

Pôle Universitaire Léonard de Vinci  
12 Avenue Léonard de Vinci  
92400 COURBEVOIE

**Historique de la certification :**